

# Demande d'engagement - Dijon 2021



[www.hvmracing.fr](http://www.hvmracing.fr)

## Historic Tour

Circuit de Dijon-Prenois

06-07-08 Août 2021

| Réservé à l'organisation |              | N° course |
|--------------------------|--------------|-----------|
| Réception                | Confirmation |           |
| Règlement                |              |           |

Clôture des engagements le : 16 juillet 2021

### Pilote 1 / Concurrent

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Groupe Sanguin : \_\_\_\_\_

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Licence / ASA : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP / Ville / Pays \_\_\_\_\_

Tel.portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Signature

### Pilote 2

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Groupe Sanguin : \_\_\_\_\_

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Licence / ASA : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP / Ville / Pays \_\_\_\_\_

Tel.portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Signature

### Voiture

Marque \_\_\_\_\_ Type \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_

Cylindrée \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Transpondeur \_\_\_\_\_

**Ce document doit être entièrement rempli DISTINCTEMENT par le concurrent et signé par chaque pilote et le concurrent.**

**Il est impératif de remplir et joindre la fiche d'enregistrement des équipements de sécurité (à télécharger sur le site [www.hvmracing.fr](http://www.hvmracing.fr))**

Les engagements ne sont valides qu'après confirmation de l'opérateur. Les engagements annulés par les concurrents ne seront pas remboursés. Les engagements hors délai seront rejetés ou soumis à des droits complémentaires. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le format de l'épreuve.

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoire de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couvert par une assurance personnelle responsabilité civile ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

HVM Racing a un rôle de promoteur mais n'est pas l'organisateur de la course. Celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

### CONTRIBUTION FINANCIERE

#### Inscription à l'épreuve

(1 qualif + 2 courses de 25 min maximum)

Grille partagée avec les Roaster Pro Cup

- Jusqu'au 16/07/2021 : 555 € TTC / voiture

- A partir du 17/07/2021 : 605 € TTC / voiture

**Inscription annuelle au Trophée** - Obligatoire à partir de la deuxième participation à une épreuve

(250 € TTC/ voiture + 50 € TTC pour le deuxième pilote)

OUI

NON

**Pilote non inscrit au Trophée, droits complémentaires** (une épreuve maximum)

50 € TTC / pilote

**Engagement de préférence sur [www.hvmracing.fr](http://www.hvmracing.fr) avec paiement CB (Facture TVA générée automatiquement).**

**ou à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de HVM Racing ou formulaire de Carte Bancaire à :**

**HVM Racing - 31 rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - France**

### Coordonnées de facturation (facultatif si paiement en ligne sur [www.hvmracing.fr](http://www.hvmracing.fr))

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_